

Assurer la confidentialité et le respect du secret professionnel

Les professionnels sont confrontés quotidiennement à ces interrogations autour de l'astreinte au secret, du possible partage d'informations confidentielles et des hypothèses de levée obligatoires et facultatives du secret.

Comment concilier informatisation, dossier unique de l'usager et respect du secret, et par-delà comment travailler en équipe pluridisciplinaire alors que les obligations légales divergent parfois du seul fait de la profession ?

La prise en charge, l'accompagnement global de l'usager étant la finalité de l'intervention, les pratiques, l'éthique et la déontologie professionnelles seront questionnées tout au long de la formation.

Objectifs

- Savoir maîtriser les règles relatives au secret professionnel et au partage d'informations confidentielles
- Être capable de réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe
- Pouvoir identifier les sanctions encourues en cas de non-respect des droits et obligations de chacun

Contenus

- La distinction entre le secret professionnel et les obligations connexes : discrétion professionnelle, confidentialité, devoir de réserve
- Les modalités d'organisation du secret : détermination des professionnels astreints au secret depuis la loi de 2016 et définition de l'information à caractère secret. L'opposabilité au titulaire de l'autorité parentale ou à l'entourage de l'usager
- Les modalités du partage d'informations entre professionnels appartenant ou non à la même équipe ou même institution
- Les dérogations au secret : les hypothèses de levées obligatoires et facultatives du secret
- Les sanctions encourues en cas de non-respect des règles relatives au secret : responsabilité pénale et responsabilité civile, personnelle et professionnelle

Modalités et méthodes pédagogiques

- En présentiel
- Méthode active et participative centrée sur l'expérience des participants, alternant apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation afin de favoriser l'analyse collective et le transfert des acquis dans la pratique professionnelle.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis des stagiaires

- Les objectifs de formation seront évalués par l'intervenant (Mise en situation, QCM, étude de cas...).

Évaluation de la formation

- Au terme de la formation, chaque participant complètera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



Intra / Sur mesure

Durée

14h

(soit 2 jours)

Public

Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

Pré-requis

Aucun

Contenus

Adaptés et contextualisés pour répondre aux besoins et objectifs spécifiques de votre structure

Intervenant(s)

Experte juridique et spécialiste du secteur social, médico-social et sanitaire

Dates et coût

Nous consulter

Lieu

En session privée à l'IRTS ou dans vos locaux

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

fc@irtsnormandiecaen.fr



www.irtsnormandiecaen.fr